



## Programme municipal scolaire de ski alpin et de planche à neige 2021

Les cours étant dorénavant autorisés par les instances gouvernementales, le Service de la culture et des loisirs de la Ville de Mont-Tremblant et Station Mont Tremblant désirent offrir des leçons de ski alpin et de planche à neige les samedis ou les dimanches pour février et mars 2021. Les coûts sont payés à parts égales par le citoyen, la Station et la Ville de Mont-Tremblant.

### Conditions d'admissibilité

- Être résident permanent de Mont-Tremblant;
- Être âgé entre 4 et 12 ans inclusivement;
- Détenir la carte *Vivre Mont-Tremblant* valide. Pour se la procurer, l'enfant doit se présenter avec l'un de ses parents à la réception de l'hôtel de ville avec les preuves d'identité, de résidence et du lien parental. Pour connaître les documents acceptés : [villedemont-tremblant.qc.ca/cartevivre](http://villedemont-tremblant.qc.ca/cartevivre).
- Être inscrit dans l'un des établissements suivants pour l'année en cours : Campus primaire Mont-Tremblant (pavillons Trois-Saisons, Fleur-Soleil, La Ribambelle ou Tournesol), L'Odyssée, Académie Sainte-Agathe Academy, Arundel Elementary School, Fleur-des-Neiges, L'Arc-en-Ciel, Lionel-Groulx / Monseigneur-Bazinet, Notre-Dame-de-la-Sagesse, Saint-Jean-Baptiste / Sainte-Marie, École primaire de Saint-Adolphe-d'Howard, CPE des Rires (Mont-Tremblant), CPE L'Antre-temps (Mont-Tremblant), CPE Les Petits Manitous, Prématernelle Kinder Mont-Tremblant.

### Inscription : Du lundi 8 février 2021 à 9 h au jeudi 11 février 2021 à midi

Rendez-vous au [villedemont-tremblant.qc.ca/sportplus](http://villedemont-tremblant.qc.ca/sportplus) et connectez-vous à votre compte pour compléter votre inscription.

L'inscription est officielle lorsque le paiement complet est reçu. *En raison de la pandémie, il est possible qu'un tirage au sort soit effectué dans le cas où le nombre d'inscriptions serait supérieur au nombre de places disponibles.*

Pour les parents qui n'ont pas accès à Internet, veuillez communiquer avec le Service de la culture et des loisirs au 819-425-8614, poste 2500.

Programmes offerts par Station Mont Tremblant	Dates	Prix par enfant
<b><u>Moustique 4 à 6 ans (ski)</u></b> Ratio enfant/moniteur = 1 pour 1.		
Samedi, 10 h à 12 h      6 places	20 février au 27 mars 2021*	158,24 \$
Samedi, 13 h à 15 h      12 places	20 février au 27 mars 2021*	158,24 \$
Dimanche, 10 h à 12 h      12 places	21 février au 28 mars 2021*	158,24 \$
<b><u>Les Intrépides 4 à 6 ans (planche à neige)</u></b> Ratio enfant/moniteur = 1 pour 1.		
Samedi, 10 h à 12 h      2 places	20 février au 27 mars 2021*	158,24 \$
<b><u>Adrénaline 7 à 12 ans (ski)</u></b> Ratio enfant/moniteur = 4 pour 1.		
Samedi, 9 h 15 à 11 h 30      10 places	20 février au 27 mars 2021*	143,82 \$
Samedi, 13 h à 15 h 15      15 places	20 février au 27 mars 2021*	143,82 \$
Dimanche, 9 h 15 à 11 h 30      20 places	21 février au 28 mars 2021*	143,82 \$
<b><u>Les Indomptables 7 à 12 ans (planche à neige)</u></b> Ratio enfant/moniteur = 4 pour 1.		
Samedi, 9 h 15 à 11 h 30      4 places	20 février au 27 mars 2021*	143,82 \$

Pour plus de détails sur les programmes et les heures, consultez [tremblant.ca](http://tremblant.ca).

Les points de rencontre vous seront communiqués par courriel par la Station Mont Tremblant.

### Abonnement de saison

L'abonnement à la Station (ou un billet journalier pour chaque leçon) est nécessaire pour participer au programme municipal scolaire. Votre inscription au programme vous donne la possibilité d'acheter une passe Tonik pour que votre enfant accède aux pentes en tout temps. L'abonnement avec le tarif préférentiel sera en vente à partir du 15 février 2021. Pour en faire l'achat, composez le **1 866 404-4837** ou présentez-vous au service à la clientèle de la Station Mont Tremblant.

### **Tarif avec le programme municipal scolaire**

4 ans : renouvellement - 24 \$, nouveau membre - 29 \$  
5 à 12 ans : renouvellement - 135 \$, nouveau membre - 145 \$

### **Casque obligatoire**

Le port du casque est obligatoire pour tous les enfants de 12 ans et moins.

### **flaik<sup>MC</sup> pour la sécurité!**

Le système flaik utilisant la technologie GPS permet de localiser les élèves sur la montagne en tout temps.

Il est inclus gratuitement dans le programme municipal scolaire. Le système de GPS flaik est robuste et léger et s'installe à l'aide de brassard au-dessus de la botte.

### **Politique d'annulation et de remboursement**

Toute demande d'annulation et de remboursement doit être faite auprès de la Ville.

### **Pour la Ville de Mont-Tremblant**

Des frais de 25 \$, plus taxes, par inscription seront exigés.

### **Pour Station Mont Tremblant**

Les programmes sont forfaitaires, aucun report ou transfert de leçon n'est permis. Les programmes sont remboursables jusqu'à utilisation de la première journée. Si les leçons sont commencées, vous devrez payer le coût des leçons qui ont déjà eu lieu, ainsi que la pénalité prévue par la *Loi sur la protection du consommateur*. Cette pénalité correspond au plus petit des montants suivants : 50 \$ ou 10 % du tarif des leçons qui n'ont pas été suivies. En cas d'annulation de leçon par l'École sur neige due à la mauvaise température, la leçon sera reportée à la fin du calendrier du programme.

### **Informations**

Inscription, tarification et paiement	Service de la culture et des loisirs 819-425-8614, poste 2500
Programmes offerts	<a href="http://tremblant.ca">tremblant.ca</a>
Achat d'abonnement de saison (à partir du 15 février 2021)	Station Mont Tremblant 1 866 253-8235